

Le Nord

ADMINISTRATION BUREAU D'ANNONCES
LILLE, 15, rue d'Angleterre, LILLE, 1, rue des Sept-igaches, Grand-Plac

CONDITIONS	PUBLICITE	la ligne
Par la poste, Un an.....	20 francs	4,50
Six mois.....	10 francs	2,50
Trois mois.....	5 francs	1,50
Départem. non-limitrop. et Etrang. port en sus		6,00

Batteries de Truelles

Le chat est dans l'horloge de la Veuve. Plaignons la Veuve, mais plaignons surtout l'infortuné chat.

Gémissons !! Gémissons !! Gémissons !! Ce rite lugubre accompli, narrons succinctement les faits.

On sait quel grand conflit militaire a surgi entre le fr. de Lartigue, colonel « militaire » du 43^e de ligne et le fr. Dérémaux, officier de réserve et liquidateur sans réserve de communautés religieuses. Les échos d'un maquis de la procédure ont retenti des vives fusillades échangées entre ces deux guerriers.

Le liquidateur Dérémaux vient de subir une nouvelle défaite, comme nous l'avons dit ces jours-ci. Le tribunal s'est déclaré incompetent et a condamné l'infortuné aux dépens.

Mais la Vendetta n'est pas close pour cela ; elle se poursuit sur un autre terrain, dans l'autre mystérieux de la Loge la Fidélité.

Le fr. de Lartigue est un gros légume de cette Loge et le fr. Dérémaux en est un des membres les plus reluisants. Et leur procès profane a soulevé au sein de la fraternité maçonnique de terribles orages.

Il y a eu levée de tabliers, choc de triangles, batterie de truelles et renversement des colonnes.

Si bien que le fr. Dérémaux, momentanément soutenu par la majorité, a fini par quitter le 3^e appartement en claquant les portes.

Voulez-vous en savoir plus sur le Journal Officiel du 28 avril dernier, page 4.607 l'annonce sibylline qui suit :

« Déclarations d'associations :
« 27 mars 1909. La Fidélité, Lille (Nord), 12, rue du Fontenoy. But : travailler à l'amélioration matérielle et morale de l'humanité ».

Vous ne comprenez pas ?
Voici le mot de l'énigme.
L'annonce précédente est incomplète. Il y a une réticence mentale. L'acte constitutif de cette Fidélité porte en outre ces mots : « et pour s'opposer aux agissements d'une société non déclarée du même nom, dont le siège est rue de Lens ».

Suivent les signatures : Dr Verhaeghe, Camelin, Bardou, Bécourt, Dérémaux...
Maintenant c'est clair, encore qu'il s'agisse de manœuvres ténébreuses :

La Fidélité « non déclarée » est la Loge de la rue de Lens, celle des de Lartigue, des Weillhoff et du vénérable Desmons, rédacteur au Réveil du Nord. C'est la Loge des sous-officiers, officiers et fonctionnaires de la place de Lille, de tous les aspirants aux faveurs, décorations et bonnes places.

Le fr. Dérémaux en faisait partie. Mais depuis son aventure militaire il ne peut plus voir le fr. de Lartigue, ni en personne, ni en peinture, ni même au fusain tel qu'il était récemment représenté sur une affiche de la salle d'honneur de la Citadelle.

Après de gros débats, ce fr. révoité et dégoûté a fini par secouer la poussière de ses souliers et a résolu de commettre une grosse infidélité à la Fidélité de Lartigue.

Suivi de quelques amis dont nous venons de donner les noms, il a résolu de fonder une Fidélité-Croupion sur le mont Avenin de la rue du Fontenoy.

Et pour pouvoir donner à sa Loge rebelle le même nom que celui de la Loge abhorrée, il a accompli les formalités légales et a déclaré son association, dont l'annonce a paru à l'Officiel.

Si bien que Lille peut s'enorgueillir de posséder, à l'heure qu'il est, deux loges maçonniques la Fidélité :

Celle de Weillhoff, de Lartigue et Desmons, sise rue de Lens,
Et celle des Bécourt, Verhaeghe et Dérémaux, sise rue du Fontenoy.

Et cette dernière association légale, déclarée, a pour but de « s'opposer aux agissements de la société non déclarée du même nom, dont le siège est rue de Lens ».

C'est la guerre, et comme les deux Loges sont du rite Ecossais sub rosa, c'est la guerre des deux roses !

Gémissons !! Gémissons !! Gémissons !!
C'est égal, le fr. Liquidateur Dérémaux rassemblant des copains pour travailler à l'amélioration matérielle et morale de l'humanité ! C'est amusant autant qu'impropre.

Les bonnes Carmélites et les bonnes Bernardines d'Esquermes ne se seraient pas attendues à ce noble avatar de l'homme qui a pris si activement en mains leurs intérêts.

Décidément, tout arrive !

DEM.

Gazette du Nord

On annonce la mort de

M. WAYRIN, de l'un des derniers survivants de l'immortelle phalange des curiers de Reichshoffen. M. Charles-François Ducuis, décédé à l'âge de soixante-deux ans.

Le frère et exécutif homme fouissant de l'estime et des sympathies de tous il était

membre honoraire de la Musique de Wavrin. Les funérailles ont été célébrées lundi, en l'église de Wavrin.

*** A NEUILLY-SUR-SEINE, de M. Anatole Delgrange, ingénieur des arts et manufactures, ancien courtier assermenté près le tribunal de Commerce de la Seine, qui appartenait à une des plus honorables familles de Valenciennes, décédé à l'âge de soixante-trois ans.

Les funérailles ont eu lieu lundi, à dix heures, en l'église Saint-Pierre, de Neuilly-sur-Seine. Après la cérémonie religieuse, le corps a été transféré à Valenciennes, où l'inhumation sera faite aujourd'hui.

*** Samedi, à midi, on eu lieu, en l'église Saint-André, à LILLE, les funérailles de M. Georges Verley-Grespel, dont nous avons annoncé la mort le 25 courant, et par ses beaux-frères, MM. C. Defaire, maître de Saint-André ; Joseph Delloye et Claude Crespel.

L'inhumation a été faite au cimetière de l'Est.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

JESUS, MARIE, JOSEPH (7 ans et 7 quart.)

CONFIRMATION

ITINÉRAIRE DE MGR LE COADJUTEUR

Lundi 7 juin. — Esquelbecq.
Mardi 8. — Wormhout, Herzele.
Mercredi 9. — West-Cappel, Rexpoëde.
Jeudi 10. — Hondschoote, Warhem.
Vendredi 11. — Ghysvilde, Uxem.
Samedi 12. — Tétieghem, Coudekerque.
Dimanche 13. — Bergues, Hovvinville.
Lundi 14. — Quaedypre, Crochte.
Mardi 15. — Ambousscampel, Brouckerque.
Mercredi 16. — Pitgam, Looberghe.
Jeudi 17. — Cappelbrouck.
Vendredi 18. — Bourbourg, Loon-Plage.
Samedi 19. — Gravelines, Grand-Fort-Philippe.

Pèlerinage à Domrémy et à Reims

DU 22 AU 24 JUILLET

sous la présidence de Mgr DELAUMAIE

Le Comité prie instamment les personnes qui désirent prendre part à ce pèlerinage de vouloir bien envoyer AU PLUS TOT leur adhésion, dans les mesures à prendre pour l'organisation exigent que la liste des inscriptions soit close DANS QUELQUES JOURS.

Programme. — Départ de Lille, par train spécial, le mardi 22 juin, dans la soirée ; arrêts du train à Seclin, Douai, Soisain, Cambrai (annexe), Caudry et Busigny. Arrivées à Domrémy mercredi 23 vers 5 heures du matin. Messe de Communion. Grand-messe dans la basilique du Bois-Chenu. — Après le dîner, départ pour Vaux-aux-Loges où sera chanté un salut du Très-Saint-Sacrement. — Arrivée le soir à Reims. Jeudi 24 : Messe à Saint-Rémy. — Grand-messe à la cathédrale. — Retour à Lille dans la soirée.

Prix du voyage (tous frais compris : Chemin de fer, nourriture et logement, manuel et insignes) :
De Lille ou Seclin : 1^{re} classe, 82 fr. ; 2^e classe, 62 fr. ; 3^e classe, 46 fr.
De Douai ou Soisain : 1^{re} classe, 80 fr. ; 2^e classe, 60 fr. ; 3^e classe, 45 fr.
De Cambrai-Caudry ou Busigny : 1^{re} classe, 79 fr. ; 2^e classe, 59 fr. ; 3^e classe, 44 fr.

Réduction de 50 0/0 pour rejoindre par les trains ordinaires le train spécial à l'une des gares ci-dessus indiquées.

Les pèlerins emporteront ce qu'il leur faut pour le repas du mardi soir.

Inscriptions. — Les inscriptions seront reçues jusqu'à dimanche prochain, inclusivement.

On peut s'adresser dès maintenant :
Pour la région d'Avènes, à M. le curé de Souvignies.
Pour le Cambrésis, à M. le chanoine Prévost, à Cambrai.
Pour Valenciennes, à M. l'abbé Fontaine.
Pour Douai, à M. le doyen de Notre-Dame.
Pour Arras, à M. l'abbé Sénéchal.
Pour les Flandres, à M. le curé de Coudekerque-Branches.
Pour Lille et les environs, à la Croix du Nord.

ECIOS

LA NOMINATION DES GENDARMES

Un nouveau décret modifie l'ordre de nomination à l'emploi de gendarme des candidats comptant moins de quatre ans de services.

Jusqu' alors les candidats étaient classés en deux catégories : un droit de priorité était accordé à ceux âgés de 25 ans, gratifiés ou non, dont la nomination s'effectuait par ordre de grade ; la deuxième catégorie comprenait les candidats au-dessous de 25 ans.

Comme la première catégorie suffisait à pourvoir aux vacances, des sous-officiers de la deuxième catégorie en raison de leur âge, ne voyant jamais arriver leur tour de nomination et ne pouvant renoncer faute de place, quittaient l'armée, au détriment du bon recrutement de la gendarmerie.

Dorénavant, tout candidat sous-officier sera nommé de préférence aux brigadiers et sergents pour chiens effectuant un service

VERIFICATION DES POIDS ET MESURES

Aux termes de l'arrêté préfectoral relatif à la vérification, en 1909, des poids, mesures, balances et romaines, les assujettis sont complètement libres de choisir tout autre assureur que celui accompagnant le vérificateur.

Le même arrêté fixe ainsi qu'il suit le tarif des réparations de poids effectuées par l'ajusteur accompagnant le vérificateur, savoir : Réparations simples des poids en hectos, hecto, un demi-hecto, 0 fr. 10 ; de 2 kilos, 1 kilo, un demi-kilo, 0 fr. 10 ; de 5 kilos, 0 fr. 15 ; de 10 kilos, 0 fr. 20 ; de 20 kilos, 0 fr. 25. Quand le plomb devra être refondu, ces prix seront augmentés de 0 fr. 45 pour les poids de 1/2 à 2 hectos et doubles pour les autres.

Quand le laçot, le plomb et l'aiguillon devront être fournis, c'est-à-dire que ces poids devront être entièrement remis à neuf, les prix seront doublés pour ceux de 1/2 à 2 hectos, triplés pour ceux de 1 à 5 kilos et quadruplés pour ceux de 10 à 20 kilos.

Il sera perçu pour la réparation des poids en cuivre : de 2 hectos, un hecto, un demi-hecto, 0 fr. 15 ; de 2 kilos, 1 kilo, un demi-kilo, 0 fr. 25 ; pour rajustage des plateaux d'une balance, 0 fr. 25 ; pour un étrier en cuivre à l'extrémité d'un mètre, 0 fr. 10 ; pour rajuster une mesure en étain, 0 fr. 10.

LE COURIER DES CERCELS D'ETUDES

L'intéressant « Courrier des Cercles d'études de l'Union du Nord de l'A. C. J. F. », qui paraît deux fois par mois, traite dans son dernier numéro de l'état patron, du miracle et de ses conséquences. On peut y lire aussi les détails d'une enquête inédite sur Voltaire mourant.

Son supplément, la « Chronique des Groupes », donne le compte-rendu du VI^e Congrès de la Jeunesse Catholique du canton d'Armentières, des informations sur certains autres groupes, le compte-rendu des fêtes de la béatification de Jeanne d'Arc et une série de renseignements utiles à tous ceux qui suivent le mouvement catholique social.

BOURSES DE SEJOUR A L'ETRANGER

Un concours pour l'attribution de bourses commerciales de séjour à l'étranger aura lieu les 11 et 12 octobre 1909. Les candidats trouveront à la Préfecture du Nord (1^{re} division, bureau du secrétariat général), et dans les sous-préfectures, les renseignements relatifs aux conditions d'admission au concours. Les demandes d'inscription devront être adressées à la Préfecture avant le 1^{er} août.

POUR LES VACANCES DE 1909

Pèlerinage à Notre-Dame de la Salette et à Ars, à l'occasion du Cinquantenaire de la mort du Bienheureux. — Stations à Paray-le-Monial, à Notre-Dame de Fourvière, à Notre-Dame du Laus. Départ de Paris, le mardi 24 août ; retour le vendredi matin 3 septembre.

Prix du pèlerinage, tous frais compris, chemin de fer, voitures, logements, repas, gratifications : 1^{re} classe, 195 fr. ; 2^e cl., 170 fr. ; 3^e cl., 155 fr. — Les pèlerins obtiendront des réductions pour rejoindre à Paris le train spécial.

Pour tous renseignements et pour le programme détaillé, s'adresser à M. l'abbé Louis Petit, directeur de l'Œuvre de Sainte-Philomène, 3, rue de Dantzig, Paris-Vaugirard, 15^e arrondissement.

AERO CLUB DU NORD

Le Comité directeur de l'Aéro Club du Nord vient de se réunir à Roubaix, sous la présidence de M. E. V. Boulenger, président.

Étaient présents : MM. E. Boulenger, A. Lepers, A. Domez, Max Desurmont, P. Motte, El. Delahre, G. Vandendriessche. — Excuse : M. Guy d'Ussel.

M. E. V. Boulenger donna connaissance de lettres de MM. G. Vandendriessche et Eug. Ranson, sollicitant le titre de pilotes de l'Aéro Club du Nord, aux demandes est annexé un Club de nos assesseurs auxquel chacun des candidats a pris part et il en donne lecture. A l'unanimité, M. G. Vandendriessche et Eug. Ranson ont été admis au Club.

Sur proposition de M. Arthur Lepers, M. John Platt est, à l'unanimité, nommé membre du Comité en remplacement du regretté M. Emile Lesaur.

La prochaine réunion du Comité est fixée au mardi 8 juin.

GRAND CONCOURS INTERNATIONAL AERONAUTIQUE DE LILLE

Le succès du grand concours international d'atterrissage qui aura lieu le 20 juin au Champ de Mars, à Lille, est des maintenant assuré.

Tous les jours le Comité reçoit de nouvelles adhésions des pilotes étrangers les plus connus de France, de Belgique et d'Allemagne.

Le 5 juin, à minuit, cette liste sera close, le Comité rappelle cette date aux intéressés et les prie d'envoyer sans tarder leur inscription.

Le concours de Lille se classe parmi les plus importants de l'année tant par l'importance des prix que par le cube global de gaz dont il dispose (20 à 25.000 mètres cubes).

Les ballons seront gonflés sur le Champ de Mars, un vaste espace de plus de 200.000 mètres carrés au milieu d'un joli cadre de verdure et libre de tout obstacle ou un parc de gouvernement sera réservé aux ballons, ce qui permettra des départs sensationnels.

Outre les ballons concurrents et la flottille de 2000 ballons pilotes en envolée, un ballon spécial sera réservé à la Société Nord Aviation dont les pilotes exécuteront de beaux vols planés, démonstration de la méthode rationnelle d'étude des aéroplanes enseignée et pratiquée dans ce savant groupement.

Toutes communications doivent être adressées au secrétaire de l'Association Aéronautique de Lille, 24, rue Lepelletier.

CONCOURS D'ANIMAUX REPRODUCTEURS A PARIS

Le ministre de l'Agriculture a arrêté le programme du concours central d'animaux reproducteurs des espèces chevaline et asine françaises à Paris, en 1909.

Le concours se tiendra au Champ de Mars du 16 au 20 juin. Les engagements devront parvenir au ministère de l'Agriculture, direction des haras (2^e bureau) avant le 8 juin 1909.

Les intéressés trouveront au ministère de l'Agriculture, dans les préfectures et dans les dépôts d'étalons, des programmes et des feuilles d'engagement. Les conditions générales resteront sensiblement les mêmes qu'en 1908.

LE CHAMPIONNAT INTERNATIONAL DE CHIENS DE DEFENSE ET DE POLICE DE LILLE

Voici comment seront classés les concurrents du grand Championnat de chiens de défense et de police, organisé pour les 20 et 21 juin prochain à Lille (Hippodrome du Bois de la Deule), par le Club Saint-Hubert du Nord, avec le concours du Club Français du Nord, de défense, de garde et de police, sous la présidence de M. le Préfet du Nord et les auspices de la municipalité lilloise :

effectif de police et présentés par des agents, mais n'ayant jamais concouru ou n'ayant concouru qu'en 1909. — 3^e Chiens de police (Classe d'excellence) unique catégorie : pour chiens après avoir été utilisés par la police, mais présentés par des amateurs ou éleveurs.

Dans ces diverses catégories sont répartis des prix en espèces allant de 25 francs jusqu'à 300 francs, puis des médailles et diplômes. Signaux aussi le championnat du Nord des chiens de défense et le championnat du Nord des chiens policiers et enfin 16 prix spéciaux pour chiens de police.

Bref, le Club Saint-Hubert du Nord, fort de encouragements officiels qu'il a reçus, a décidé de réunir cette manifestation internationale qui aura lieu à Lille, le 20 et 21 juin prochains, à l'occasion de la fête de la Saint-Hubert, à Roubaix.

Incident au Palais

M^r THÉRY PÈRE, BATONNIER DE L'ORDRE DES AVOCATS, TRADUIT EN POLICE CORRECTIONNELLE

L'audience correctionnelle du 10 juin prochain, M^r Théry père, batonnier de l'ordre des avocats, aura à répondre du délit d'injure à un magistrat dans l'exercice de ses fonctions.

Les détails suivants complètent et précisent la note que nous donnons en deuxième page :

En août de janvier dernier, M^r Théry, avocat des anciens membres de la congrégation dissoute des Carmélites de Roubaix, recevait une convocation d'avoir à produire, dans un ordre ouvert sur la maison de ces religieuses, laquelle avait été considérée et vendue en vertu de la loi contre les congrégations. Cette convocation, qui était signée par le greffier du magistrat chargé de cette affaire, disait que « cette congrégation résidant en Belgique et actuellement dissoute » avait à se rendre, en personne, au greffe pour produire.

M^r Théry père refusa de la pièce au greffier, en écrivant dans la marge : « Il est absolument grotesque de convoquer ainsi une congrégation que l'on a tuée pour lui voler ses biens ; il ne manque plus que de la condamner à l'amende si elle ne se présente pas, cela serait complet ».

L'honorable avocat pensait que M. Gohert, chargé de cette affaire, avait uniquement donné au greffier ordre de convoquer les intéressés et que la rédaction de cette convocation, qui indiquait une ignorance complète des principes juridiques, n'était que l'œuvre d'un sous-ordre sur qui le magistrat n'avait retenu aucun souvenir.

M. Gohert a tenu à prendre la chose à son actif et a considéré que la critique le visait personnellement.

Le magistrat déposa alors une plainte contre le maître de M. Chouzy, procureur de la République, qui saisit un juge d'instruction et, au parquet général, M^r Théry sera traduit en police correctionnelle.

On connaît trop la rectitude professionnelle de M^r Théry pour lui prêter un seul instant l'intention d'avoir voulu injurier un magistrat dans l'exercice de ses fonctions.

Il nous semble qu'en la circonstance, en admettant même qu'il y ait eu faute, il y avait un conseil de l'ordre devant lequel le délinquant aurait dû d'abord être cité.

Cette affaire ayant été rapportée inexactement par plusieurs de nos confrères parisiens, nous tenions à en donner l'exacte version.

On a dit aussi à cette occasion que notre concitoyen s'était attiré un blâme de la part d'un magistrat d'un tribunal belge, dans un procès de congrégation.

Or, il est certain que M^r Théry n'a nullement mis en parallèle l'impartialité des tribunaux français et celle des tribunaux belges ; il s'est contenté, lorsqu'il plaide en Belgique, de s'en rapporter à l'impartialité des juges qui l'accoutaient.

Un incident au tissage Plancke

A HAZEBROUCK

On n'a pas oublié les incidents qui se sont produits à Hazebrouck, lorsque l'ouvrier Carton, usant de son droit de liberté, continuait de travailler aux métiers Nordroop, au tissage Plancke.

Samedi, le beau-frère de Carton, ayant besoin d'aides pour monter son rouleau, M. Plancke dut alors commander à deux journalistes d'assister l'ouvrier.

Une fois le rouleau mis en place et au moment où le métier allait pouvoir fonctionner, tous les ouvriers de l'usine cessèrent le travail et se mirent à pousser des cris hostiles.

Devant cette manifestation, M. Plancke donna ordre aux ouvriers de sortir immédiatement.

Il paraissait qu'en prévision de manifestations qui pourraient se produire, le sous-préfet avait décidé de faire venir de nouvelles forces de gendarmerie à Hazebrouck.

Quel que soit l'achat que vous ayez à faire, consultez notre dernière page, vous y trouverez l'adresse d'une bonne maison, où vous aurez dans d'excellentes conditions ce que vous cherchez.

LILLE

Les Fêtes DE FIVES-SAINT-MAURICE

Grâce à leur parfaite organisation et au chaud soleil qui les a inondés de lumière, les fêtes de Fives-Saint-Maurice ont obtenu, cette année, un plein succès.

Elles ont débuté samedi soir par un concert très goûté donné sous le drapeau de la Ligue sur la place Desire Bouche.

Commencées avec de la musique, ces fêtes continueront le lendemain par de la musique en orchestre.

À 2 h. 12 de l'après-midi, les quais de la gare de Lille étaient remplis de curieux venus pour recevoir l'Harmonie royale de Monsport. On y remarquait MM. Souvignez, Carlier, Doyennet, Ledol, Deligne, du Comité des fêtes, et MM. Richebe, Gosart, Remy, Barrois, Boinne, conseillers municipaux.

À la descente du train, M. Lefeu souhaita la bienvenue au nom du Comité à M. Busschelet, député belge, président de l'Harmonie royale ; puis le cortège, très remarqué, passa la mairie, escorté d'un foule énorme qui applaudissait à la « Brabançonne » jouée par la musique des sapeurs-pompiers et la « Marseillaise » exécutée par la Société belge.

Dans le salon des fêtes se tenaient M. Ducastel, conseiller municipal, représentant M. le Maire, chargé de recevoir les musiciens étrangers : MM. Lesot, Guelin, Ougivier, Druy, conseillers municipaux ; Destroussaux, secrétaire de l'Harmonie délégué aux fêtes.

Après quelques mots de MM. Lefeu et Ducastel, M. Busschelet prit la parole et se déclara enchanté de l'accueil enthousiaste que la population lilloise venait de faire à ses amis.

Après une nouvelle exécution de la « Marseillaise » et de la « Brabançonne », le cortège se reforma et se dirigea vers Fives en passant

PÈLERINAGE EUCHARISTIQUE de Maubeuge

C'est avec le souvenir, encore vivace, du Pèlerinage eucharistique de Mouvaux, que nous partions hier de Lille pour Maubeuge. Il y avait chez nous — pourquoi ne pas l'avouer ? — une curiosité mêlée de crainte. Verrait-on le magnifique cortège, les superbes manifestations de l'an dernier dans une ville située à l'extrémité du département, dans une région considérée, non comme hostile certes, mais comme enveloppée d'indifférence ?

Cependant, à partir de Valenciennes, les craintes commencent à s'évanouir. Dans toutes les gares se pressait un nombre considérable de voyageurs, si considérable que beaucoup devaient prendre patience... jusqu'au train suivant.

Maubeuge !... La petite ville se présente à nous dans une parure qui met tous les cours en joie. Sous les rayons du soleil, les drapeaux flottent, les banderoles multicolores s'agitent le long de toutes les rues ; pas une maison, d'ailleurs, qui ne soit pavée de fleurs, de rubans, de tentures de banderoles, foule délirante et formidables clameurs.

Maubeuge !... La messe de 8 heures, exécutée avec un grand sens artistique et religieux, la messe de Stehle à 4 voix mixtes.

Après l'évangile, M. l'abbé Inglat, missionnaire diocésain, monte en chaire. Sa vibrante allocution va préparer dignement la fête de l'après-midi. Il montre la nécessité des manifestations eucharistiques à notre époque, et déjà l'enthousiasme de l'auditoire est le commentaire vivant de ses paroles.

Dans la ville, les trains continuent d'arriver des flots de pèlerins. Vingt-cinq mille étrangers sont venus de toutes les provinces ; quand le cortège se mettra en marche, il y aura dans Maubeuge près de quarante mille personnes.

La Messe

Le groupe de l'Immaculée-Conception est fourni par la paroisse de Sous-le-Bois : les compagnies de Brabant, de Valenciennes et de Valenciennes ont un char qui représente à merveille la grotte de Lourdes. Puis vient la longue et blanche théorie des Enfants de Marie de l'arrondissement.

Quatre groupes délicieux ferment la marche : « La Sainte Famille escortée par les anges », « Jésus et les enfants », les docteurs — Notre-Seigneur bénissant les enfants ». A noter la particulière distinction avec laquelle, dans ces groupes divers, était tenu le rôle du Sauveur.

2^e partie. — L'Eucharistie : moissonneuses et vendangeuses, apôtres, anges, gerbes et leurs garçons ; Saintes Femmes accompagnant le Christ au Calvaire ; jeunes filles symbolisant, dans leur délicieux costume de satin blanc, vert et rouge,

Le Cortège

Nous voudrions, malgré les difficultés de l'entreprise, donner une idée exacte de la procession, qui a été dans un véritable ravissement tous ceux qui ont eu le bonheur d'en être les témoins.

La voici donc, telle qu'elle s'est déroulée sous nos yeux. Mais il faut s'y représenter, en même temps, les milliers de pèlerins qui, postés à toutes les fenêtres et ne pouvant contenir leur admiration, éclataient en longs applaudissements.

1^{re} partie. — C'est la préparation de l'Eucharistie. Voici Melchisédech, Abraham et Isaac, l'agneau pascal, David et le Grand Prêtre, celui-ci couvert d'un manteau blanc et de toute beauté ; devant l'Arche d'alliance, des joueurs de buccin.

Le groupe de l'Immaculée-Conception est fourni par la paroisse de Sous-le-Bois : les compagnies de Brabant, de Valenciennes et de Valenciennes ont un char qui représente à merveille la grotte de Lourdes. Puis vient la longue et blanche théorie des Enfants de Marie de l'arrondissement.

Quatre groupes délicieux ferment la marche : « La Sainte Famille escortée par les anges », « Jésus et les enfants », les docteurs — Notre-Seigneur bénissant les enfants ». A noter la particulière distinction avec laquelle, dans ces groupes divers, était tenu le rôle du Sauveur.

2^e partie. — L'Eucharistie : moissonneuses et vendangeuses, apôtres, anges, gerbes et leurs garçons ; Saintes Femmes accompagnant le Christ au Calvaire ; jeunes filles symbolisant, dans leur délicieux costume de satin blanc, vert et rouge,

par les rues Faidherbe, de Tournai, Pierre-Légrand, de Bouvines.

Le cloch des fêtes était l'audition du concert donné l'après-midi, sur la place Madeleine-Caulier, par la Société musicale française et la Fanfare de Fives dirigée par M. Brodelle. Inutile de dire que les milliers de curieux qui se pressaient autour du kiosque ne ménagent pas leurs bravos à ces deux excellentes musiques.

A 6 h., les musiciens belges assistent à un banquet servi à l'« Orphéon » et quittent Lille par le train de 9. 25, ravis de la réception de leurs vœux.

LA BRAUWERIE FLAMANDE

Le spectacle fut des plus pittoresques dans la soirée de dimanche dans les rues de Fives. Toute la nuit, des